

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CAMBODGE

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DECRET N° 82/790 du 23/11/82

Portant nomination et nomination de Monsieur P. CHHDA-CHHA Myacinthe, dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des Services Techniques (Travaux Techniques).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S S :

(/u la constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 2867/TF du 21.6.1968 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 68/80 du 3.5.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques ;
(/u le décret n° 62/130/TF du 3.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 65/195/TF du 3.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 68/197/TF du 3.7.1962 fixant les catégories et hiérarchie des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 68/198/TF du 3.7.1962 relatif à la nomination et à la promotion des fonctionnaires des cadres de la catégorie AI ;
(/u le décret n° 1/81/TF-BE du 10.1.1981 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les actes probatoires que doivent subir les fonctionnaires des cadres, notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/86/TF-BE du 24.6.1967 réglementant la prise d'effet de point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et mutations ;
(/u le décret n° 74/170 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant des décrets antérieurs n° 62/196/TF du 3.7.1962 fixant les échelons et les salaires des fonctionnaires ;
(/u la loi n° 72/154 du 11.1.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 1/01 du 26.1.1 au décret n° 70/84 du 20.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u la lettre n° 3286/MEH-DIC du 22.9.1980 du Directeur Général d'Orientation de la Coopération, transmettant le dossier de l'intéressé ;
(/u le décret n° 31/0177 du 26.1.81 relatif aux intérêts des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 70-84/MEH-DIC du 7 Octobre 1975 déterminant les niveaux de recrutement dans les catégories et échelons de la Fonction Publique ;

S E C R E T E

.../...

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions du décret n° 60-80 du 3.3.1960 susvisé, Monsieur ILISSAIA-SITA Eyscintho, né le 26 mai 1935 à Kindinga (Région du Pool), titulaire du Diplôme d'Ingénieur des Sciences Appliquées (Spécialité : Electronique) obtenu à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Yamako (R.S.M.), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera./-

YAKOLAVILLE, le 23 Août 1982.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Transports
et de l'Aviation Civile,

Hilaire MOUNTEAULT.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Colonel Louis STANLEY-GOIN.-

Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction,

Bernard COMBO MATSICHA.-

Commandant Vénédicte DELE-NGOLLO.-

Le Ministre des Finances,

APPLICATIONS :

JORFC	1
DGTFF.DFP	3
DFP.EST	1
D.E.	3
D.C.F.	1
S.G.F.	1
MTAC	1
DGTAC	2
MTFC	1
EG.RMTF	2
DOSSIER	3
INTERESSE	1
SGCM/EC	2

S. LEKOUNZOU ITHEI OSELE-TOUMBA.-